

ADASEN

Affaire suivie par :
Stéphane FERRAIOLI
Tél : 04 91 99 66 28
Mél : ce.iena13@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard Charles Nedelec
13 231 Marseille cedex1

Le directeur académique des services de l'éducation
nationale

à

Mesdames et messieurs les professeurs,
s/c Mesdames et Messieurs les inspectrices et les
inspecteurs de l'éducation nationale

Marseille, le 21 novembre 2022

Objet : Enseignement en langue dans les écoles bilingues

Le département des Bouches du Rhône compte désormais une trentaine d'écoles bilingues issues de deux programmes de développement, EDIL (2017-2021) et DARE (2020-2021). Depuis la rentrée 2022, les programmes ont fusionné en « *écoles bilingues* » et le développement se poursuit en constituant un vivier d'enseignants, inscrits sur liste d'aptitude et prêts à enseigner en école bilingue.

I- Ecoles bilingues

Les écoles bilingues sont définies au niveau national comme des écoles dispensant un minimum de trois heures d'enseignement de la langue et en langue jusqu'à un maximum de douze heures d'enseignement en langue (enseignement bilingue à parité horaire). L'objectif des recrutements de professeurs inscrits sur liste d'aptitude est de permettre aux écoles bilingues d'augmenter leur quotité d'enseignement en langue conformément à leurs projets respectifs. Les professeurs sur liste d'aptitude pourront postuler, le cas échéant, sur les écoles suivantes :

	ECOLE		COMMUNE	CIRCONSCRIPTION
EMPU	ANTOINE DE RUFFI	REP+	Marseille 02	Marseille Joliette
EEPU	ANTOINE DE RUFFI	REP+	Marseille 02	Marseille Joliette
EMPU	VILLETTE FONSCOLOMBE	REP+	Marseille 03	Marseille Joliette
EMPU	LOUIS BOTINELLY		Marseille 04	Marseille Saint Barnabé
EEPU	LOUIS BOTINELLY		Marseille 04	Marseille Saint Barnabé
E.E.PU	FRIEDLAND		Marseille 06	Marseille Mazargues
EEPU	LODI		Marseille 06	Marseille Mazargues
EMPU	ROY D'ESPAGNE GRANADOS		Marseille 09	Marseille Corniche
EEPU	ROY D'ESPAGNE GRANADOS		Marseille 09	Marseille Corniche
EMPU	COIN JOLI SEVIGNE		Marseille 09	Marseille Mazargues
EEPU	COIN JOLI		Marseille 09	Marseille Mazargues
EMPU	CHANTEPERDRIX	REP	Marseille 10	Marseille Huveaune
EEPU	CAP EST		Marseille 10	Marseille Capelette
E.P.PU	CAPELETTE CURTEL	REP	Marseille 10	Marseille Capelette
E.E.PU	ROUGUIERE (LA)	REP	Marseille 11	Marseille Capelette
EMPU	ROSE SAUVAGINE		Marseille 13	Marseille la Rose
EEPU	ROSE SAUVAGINE		Marseille 13	Marseille la Rose
EMPU	BOUGE	REP+	Marseille 13	Marseille Le Merlan
EMPU	CANET AMBROSINI	REP+	Marseille 14	Marseille Le Canet
EEPU	CANET AMBROSINI	REP+	Marseille 14	Marseille Le Canet
E.E.PU	ODDO	REP+	Marseille 15	Marseille Madrague

	ECOLE		COMMUNE	CIRCONSCRIPTION
E.P.PU	PIERRE GILLES DE GENNES		Aix les Milles	Aix Vallée de l'Arc
E.E.PU	GEORGES DEZARNAUD		Berre l'Etang	Miramas
E.E.PU	VIRGINIE DEDIEU		Bouc Bel Air	Gardanne
E.E.PU	AUGUSTE BENOIT		Cabriès	Gardanne
E.E.PU	LERICHE MISTRAL		Cassis	La Ciotat
EMPU	DI LORTO	REP	Martigues	Martigues
EEPU	DI LORTO	REP	Martigues	Martigues
E.M.PU	PAVILLON		Salon de Provence	Salon

II- Conditions d'inscription sur la liste d'aptitude

Les professeurs qui remplissent les conditions suivantes sont inscrits sur la liste d'aptitude « écoles bilingues » et peuvent postuler pour toute école bilingue :

- professeurs titulaires de la certification DNL,
- professeurs précédemment inscrits sur une liste d'aptitude EDIL ou DARE,
- professeurs inscrits sur la liste d'aptitude « écoles bilingues »

III- Candidature pour l'inscription sur la liste d'aptitude

La procédure pour candidater sur la liste d'aptitude « écoles bilingues 2022-2023 » est la suivante :

- Réponse au questionnaire en ligne (lien ci-dessous) afin d'identifier les enseignants intéressés par la liste d'aptitude « écoles bilingues ». Le questionnaire sera ouvert **du lundi 21 novembre 2022 au dimanche 4 décembre 2022**.
<https://ppe.orion.education.fr/paca/itw/answer/s/mwlmDw0m8r/k/LV2023>
- Entretien en anglais avec une commission **entre le lundi 12 décembre 2022 et le vendredi 27 janvier 2022**. Un niveau minimum B2 est attendu.

IV- Postes fléchés

Dans les écoles bilingues, des postes sont fléchés, y compris le poste de directeur. Un poste est fléché dès qu'un poste est vacant ou se libère au mouvement. Les professeurs inscrits sur liste d'aptitude sont prioritaires. Le choix entre plusieurs professeurs se fait au barème.

V- Formation

Les équipes des écoles bilingues bénéficient d'une formation et d'un accompagnement par les conseillères de la mission langues vivantes et enseignements internationaux. Cette formation entre dans le cadre des animations pédagogiques ou des 108 h.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de tous pour porter cette ambition académique au service de la réussite de chaque élève.

Le Directeur Académique :

Vincent Stanek